

Domaine	Design et arts visuels
Filière	Arts visuels
Titre du module	A1 Approfondissement 1
Type de module	Module d'approfondissement, obligatoire*, avec options
Code	8A1
Type de formation	Bachelor HES-SO en Arts visuels
Crédits ECTS	6 ECTS / semestre
Semestre	Printemps, semestre 2
Lieu	EDHEA – Ecole de design et haute école d'art du Valais
Prérequis	Pas de prérequis
Langues principales	Français, allemand et anglais
Caractéristique	*En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour obtenir le profil de la formation, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine (cf/art. 32 Règlement de la formation de base Bachelor et Master HES-SO, du 14 septembre 2020)
Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage	Le programme Bachelor s'adresse aux étudiants et étudiantes qui ont l'ambition de développer une recherche artistique et qui se préoccupent de la situer dans un contexte socioculturel et politique. L'étudiant-e s'initie d'abord à l'ensemble des savoirs pour opérer ensuite des choix et dégager ses propres perspectives de création. Après une première initiation aux différentes disciplines, l'étudiant-e est conduit-e à travailler de plus en plus à partir des choix artistiques qui le/la motivent. Ces choix définissent les techniques et les médias vers lesquels il/elle se tourne. Il/elle aura l'occasion de développer sa pratique sous la direction des enseignant-e-s de son choix et de s'enrichir d'expériences partagées au sein des ateliers avec d'autres étudiant-e-s. Les ateliers ont pour but de donner à l'étudiant-e des moyens techniques et conceptuels pour lui permettre de se confronter aux enjeux contemporains de la production artistique. Les ateliers combinent différentes disciplines et témoignent ainsi de la volonté de précéder la disparition progressive des frontières entre genres artistiques usuels tout en restant à l'intérieur de cadres définissables et opératoires.
Contenu et formes d'enseignement	Les étudiants et étudiantes choisissent parmi l'ensemble des cours pratiques deux ateliers qui composent à part égale le module. Il s'agit essentiellement pour les étudiants et étudiantes de confirmer les choix qui se sont dégagés durant les cours intensifs et d'aller plus avant dans les expérimentations liées à des pratiques. Le module A1 regroupe deux ateliers parmi ceux qui sont proposés dans la formation, et qui comprennent les principales approches artistiques auxquelles sont initiés les étudiants et étudiantes. Ces ateliers sont rattachés aux Unités suivantes : Installation, Dessin/Peinture, MELA - Multiples-éditions et livres d'artiste, Performance, Photographie, Vidéo et Son.
Modalités d'évaluation et validation	Chaque atelier présente des modalités d'évaluation propres. Cependant, le module ne peut être accrédité que lorsque tous les cours sont validés. Concrètement, l'enseignant ou l'enseignante en charge d'un cours attribue une valeur aux étudiants et étudiantes sur la base de la participation de ces derniers ainsi que sur la base des travaux réalisés au long du semestre en vue de leur présentation aux jurys de fin de semestre.
Modalité de remédiation	Remédiation possible, avec travail complémentaire à rendre.
Enseignant.e.s	Vincent Chablais et Kotscha Reist (Unité Dessin/Peinture), Marie Velardi (Unité MELA : Multiples, éditions et livres d'artistes), Laurence Rasti (Unité Photographie), Christophe Fellay (Unité Son), Jérôme Leuba (Unité Vidéo), Marie Sacconi (Unité Installation), Anne Rochat (Unité Performance)
Nom du/de la responsable du module	Federica Martini, responsable Bachelor en Arts visuels
Descriptif validé le	7.09.2020
Par	Federica Martini, responsable de la filière arts visuels